

Gérard A. Jaeger



Faut-il avoir peur  
de l'avenir ?

EYROLLES

# UN ÉTAT DES LIEUX À REPENSER

Images « choc », initiatives de l'Union Européenne, programmes radicaux de candidats... La mobilité des migrants vers l'Europe, le sort de la plupart d'entre eux, dans sa violence, font aujourd'hui la « Une ». Bousculant l'opinion publique, interpellant citoyens et politiciens dans leurs convictions et contradictions, forçant l'engagement des gouvernants de façon durable pour les collectivités concernées, l'immigration génère plus que jamais fantasmes, amalgames et simplifications, suscitant inquiétude voire rejet xénophobe. Pour éclairer l'actualité et nourrir un débat de société, Gérard A. Jaeger propose un essai sous forme de décryptage, à rebours des idées reçues, état des lieux du phénomène et mise en perspective historique des ressorts, enjeux et problématiques d'une réalité complexe :

*« Je me suis engagé dans la question migratoire en raison des interrogations qui ne me laissaient pas en repos. Pour que ma réflexion ne soit pas l'otage d'une pensée dominante et de ses facilités intellectuelles. Il ne fallait pas que je cède aux instincts qui obscurcissent la raison. J'ai donc longuement et sincèrement entendu toutes les parties, compris leurs doutes et leurs craintes, mais aussi leur foi dans l'avenir d'une mondialisation sociale globale. Toutes ces contradictions ayant été mises en balance, je m'autorise à rendre public cette évidence, qu'il faut repenser l'immigration dans ses fondamentaux. »*

---



Collection personnelle de l'auteur

**Gérard A. Jaeger** est historien et philosophe, spécialiste des grands bouleversements des sociétés. Il est l'auteur d'une soixantaine d'ouvrages, dont *Il était une fois le Titanic*. La plupart d'entre eux font référence et portent sur les rapports entre la réalité des faits et la rumeur qui en est la caisse de résonance.

[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

Studio Eyrolles © Éditions Eyrolles

Code éditeur : 056305  
ISBN : 978-2-712-56305-4

# L'IMMIGRATION

Groupe Eyrolles  
61, bd Saint-Germain  
75240 Paris Cedex 05  
[www.editions-eyrolles.com](http://www.editions-eyrolles.com)

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2016  
ISBN : 978-2-212-56305-4

Gérard A. Jaeger

# L'IMMIGRATION

Un état des lieux à repenser

EYROLLES





# Sommaire

<b>AVANT-PROPOS. De la mobilité historique à la restriction de circuler</b> .....	9
<b>PROLOGUE. Les indices d'une société autiste</b> .....	21
<b>PREMIÈRE PARTIE – CAP SUR L'OCCIDENT</b> .....	35
<b>Chapitre 1. Partir : un rêve... un piège</b> .....	37
<b>Chapitre 2. L'engrenage de la souffrance</b> .....	53
<b>Chapitre 3. La forteresse européenne</b> .....	63
<b>DEUXIÈME PARTIE – DES GENS D'AILLEURS AU MILIEU DE NOUS</b> ....	79
<b>Chapitre 4. Histoire infondée d'un accueil exemplaire</b> .....	81
<b>Chapitre 5. Le serpent de mer des mythes républicains</b> .....	99
<b>Chapitre 6. Quelle intégration souhaite-t-on ?</b> ....	117
<b>TROISIÈME PARTIE – LE CONTENTIEUX OCCIDENTAL</b> .....	135
<b>Chapitre 7. Une mémoire à vif</b> .....	137
<b>Chapitre 8. La présence incontournable de l'islam</b> .....	151

<b>Chapitre 9. La fausse idée du trop-plein migratoire</b> .....	169
<b>ÉPILOGUE. Pour une société du XXI<sup>e</sup> siècle</b> .....	187



*À la mémoire de Bernard Lefort, qui écrivait :*  
*« Il est dans notre condition d'être des gens du voyage. »*  
Préface à *Exils (trente récits d'émigration)*,  
Cfd-éditeur, 2003.



# De la mobilité historique à la restriction de circuler

## UNE HISTOIRE D'AMALGAMES

Ce sont les populations de chasseurs, il y a plus de cinq cent mille ans, qui se répandirent les premiers sur la planète. Ils poursuivaient leurs proies pour se nourrir ou fuyaient devant les cataclysmes naturels, essaimant avec le dessein de survivre. Le monde était alors une offrande partagée. Jusqu'à ce que certains se fixent et se développent sur quelques terres d'abondance, dont les richesses naturelles leur permirent de concevoir une société sanctuarisée qu'ils se mirent à défendre. Dès lors, constitués en tribus, les peuples liés par des intérêts communs de développement se sont-ils persuadés que le salut de l'humanité allait se résoudre ainsi. Malheureusement, il n'en fut rien.

Au nom de la mobilité, la saine nécessité de voyager a conduit à s'emparer du monde afin d'en exploiter les territoires conquis. L'histoire a fait de ces déplacements des exploits fondateurs et fixé des civilisations. Alexandre alla jusqu'au delta de l'Indus. Pythéas au-delà des colonnes d'Hercule avant de remonter vers le nord. Ce sont là des explorateurs dont on vénère la curiosité pour le monde et qui, pense-t-on, cherchaient à le comprendre. Mais si

leur légende accrédite un réel appétit de connaissance, elle révèle en filigrane un profond désir de domination, voire d'appropriation. Les invasions, qui ont souvent été associées aux grandes migrations, ont produit des amalgames dont il est juste de reconnaître la diversité.

### **UN MONDE EN GESTATION**

Au tournant de l'ère chrétienne, lorsque la Gaule fut conquise par César, la coexistence de leurs origines ne divisait pas les populations. Les cultes, les mœurs et les traditions se côtoyaient dans l'atmosphère d'une inventivité permanente. Libre, le culte des uns et des autres ne contrariait aucune croyance et ne stigmatisait personne. On vivait en intelligence et la prospérité permettait les compromis. Du mélange, lentement, naissaient des habitudes et des traditions qui allaient être encore maintes fois bouleversées. Le monde civilisé se formait au gré de la barbarie, qui était un art de vivre venu d'autres espaces, ignorés ou fantasmés, que l'on assimilait volontiers pour autant qu'il restât tolérant et qu'il n'eût pas pour projet de s'imposer en faisant table rase des acquis forgés par le passé.

Tous les peuples étaient dans la nécessité de se déplacer sans cesse, voire de déferler au-delà de leurs frontières improbables. Sans cet instinct qui les poussait vers de nouveaux horizons, ils se seraient éteints, victimes de leur renoncement. Pour survivre, ils continuèrent à parcourir la terre à laquelle ils appartenaient et dont ils partageaient la

propriété. Fût-ce dans la souffrance, qui est le tribut du changement. Ils devaient saisir leur chance pour traverser le temps, et parvenir à prendre leur essor.

À cette époque lointaine en gestation perpétuelle, la loi naturelle des flux migratoires n'avait pas le destin d'être entravée, car étant indispensable, elle était un droit fondamental de l'humanité. Un choix libre d'entraves, un concept vital et spontané. Au cours des premiers siècles de notre ère, la Gaule romaine, qui allait assumer bien d'autres invasions, était exemplaire car elle se frottait à des cultures très éloignées de ses traditions déjà séculaires. Ce qu'elle fit non sans violence et sans contraintes, mais dans la perspective assumée d'une vision, que l'on mesurait en termes de générations.

## **SE FÉDÉRER POUR SE DÉVELOPPER**

Venus de la rive germanique du Rhin, les Alamans puis les Francs profitèrent de la faiblesse démographique de ce territoire à l'origine de la France, pour l'investir d'un agrégat de tribus allogènes. Ils passèrent la Loire, atteignirent Lyon puis les Pyrénées, non sans commettre souvent l'irréparable car il s'agissait souvent de barbares mal intentionnés, que le pillage attirait davantage qu'une sédentarisation pacifique. Pour autant, nombre d'entre eux se mêlèrent aux populations locales, déjà diverses, composant le tissu social. Au point qu'un nouvel équilibre finit par se produire. Jusqu'à ce que les Wisigoths, les Huns et les Burgondes fassent à leur tour irruption sur ce territoire, qui allait devoir se fédérer s'il voulait survivre et se développer.

C'est Clovis, un roi franc dont l'autorité ne fut d'abord reconnue que par une minorité des peuples de la Gaule ancienne, qui en eut l'ambition. Et ce fut la résolution de la question des religions qui lui en offrit l'opportunité. Converti au culte chrétien, Clovis en fit le fondement de sa politique en offrant à la diversité de ses nouveaux vassaux, qu'il venait certes de faire plier par les armes, de délaisser le paganisme et de former avec les Francs une unanimité d'avenir autour de sa foi, annonciatrice d'un État fort. Malgré quelques invasions tardives, dues principalement aux Vikings, ce nouvel amalgame demeura le ferment sans cesse requalifié d'une civilisation cohérente cependant constituée de peuples éclectiques.

À partir de la Renaissance, le royaume de France hérité de Clovis, à la suite des grandes nations maritimes, inversa la tendance migratoire en se lançant à son tour à la conquête d'un monde encore méconnu de la civilisation européenne. Or, craignant une hémorragie de leurs populations due à l'attractivité des nouveaux eldorados, les États de l'Europe maritime commencèrent à réfléchir aux conséquences de leur implantation en terres lointaines.

## **LA BONNE CONSCIENCE COLONIALE**

Conscients de l'enrichissement économique des appropriations coloniales, de plus en plus de théoriciens réfléchirent à l'équilibre démographique qui résultait des grandes explorations. Un véritable débat s'instaura, guidé par des réflexes nationaux. Montesquieu marqua la controverse en critiquant

sévèrement l'émigration. La querelle entre populationnistes et malthusiens était née, et ne cessera d'occuper le débat public. Évitant de prendre parti dans cette querelle, les nations s'abstinrent officiellement d'intervenir en laissant s'exprimer la loi naturelle de la mobilité, qui les avait si bien servies jusqu'ici. Les plus organisées d'entre elles avaient dorénavant besoin d'une expansion salutaire. Cet orgueil les rendait libres de leur destin et leur offrait d'infinies perspectives. Or si les mondes arabe, chinois et scandinave avaient des ambitions similaires, ils n'avaient pas de prétentions impérialistes équivalentes à l'Europe, convaincue de sa puissance et de sa légitimité en matière de domination d'un monde qu'elle ambitionnait d'éclairer de son savoir et de sa morale.

C'est ainsi que ce continent, qui s'était formé à l'aune d'agrégations diverses, allait s'engager de façon violente et spectaculaire dans plusieurs siècles d'asservissement. En contrôlant dans un premier temps le commerce à sa source, afin de ne plus subir la loi des intermédiaires. Puis en s'y installant comme en territoire conquis de droit divin. À terme, il y avait aussi le projet de libérer l'Afrique des musulmans, car les perspectives de prosélytisme religieux étaient sous-jacentes dès les premières expéditions. Depuis Christophe Colomb et Vasco de Gama, les Européens avaient décrété que l'univers encore vierge de concurrence leur appartenait. Enrichis par le commerce ultramarin, ils s'étaient imposés par la maîtrise des techniques de navigation, la puissance militaire et l'expansion de leurs comptoirs commerciaux. Aussi, avec les traités de Tordesillas et de Saragosse, le Nouveau Monde leur appartenait.

## LA FOI DANS LES RAPPORTS DE FORCE

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce et l'évangélisation furent les motivations essentielles des puissants peuples migrants de la planète, devenus des conquérants et des colons aux desseins essentiellement économiques et scientifiques, et plus tard stratégiques. Le problème est que cette exportation de populations coloniales et la politique d'exploitation qui lui succéda devaient conduire à des rapports de force tellement déséquilibrés qu'il ne pourra jamais être question d'une quelconque mixité sociale. Comme le reste de l'Europe, la France avait oublié le génie de sa propre histoire et les fondements de sa civilisation. La domination exercée par l'émigrant allait au mieux faire naître un paternalisme de circonstance à l'endroit de l'indigène, au pire un esclavagisme sans concession. Dans le contexte des siècles d'exploration qui suivront, il n'y aura de place que pour les rapports de force.

Pour autant, cette assurance produisit un effet non négligeable sur l'état d'esprit des populations avides de nouveauté en tous genres : celui de s'ouvrir à la diversité du monde et de ses habitants. Même si cette attirance pour des mœurs improbables à leurs yeux, pour les denrées exotiques et les objets de curiosité qui peuplaient désormais leurs cabinets, ne sera qu'un effet de mode, elle résonna comme la reconnaissance d'un monde pluriel. Mais ce subit intérêt n'était qu'un leurre, car il rejetait tout métissage. Dorénavant, la mobilité n'était plus qu'un privilège.

Le siècle des Lumières a jeté une ombre fatale sur le rôle positif et fondateur des mixités, que le XIX<sup>e</sup> siècle développa dans l'idée d'une identification nationale.



C'était l'époque des premiers grands flux migratoires économiques. La France, qui avait grand ouvert ses portes, s'estimait alors dans l'impossibilité de gérer cette main-d'œuvre et de pouvoir y mettre un terme en cas de nécessité sociale, économique ou politique.

### **LA PRISE DE POUVOIR DE L'IDENTITÉ**

À la suite des deux Guerres mondiales, le droit des États à contrôler leurs frontières et l'entrée des étrangers devint un devoir et renforça l'idée de souveraineté. L'idée de mobilité et les libertés de déplacement avaient été dénaturées par la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Car jusque-là, les juristes européens n'étaient que peu favorables au fait que les États eussent un droit régalien sur l'interdiction d'un territoire national aux étrangers.

La première ligne de défense frontalière à l'entrée des personnes indésirables fut alors constituée par le passeport et le visa, qui aura pour but de rassurer le pays d'accueil sur la possibilité de les refouler. Les documents d'identité sont ainsi devenus la condition nécessaire, mais non suffisante, de franchir légalement les frontières internationales. Toute la problématique de l'immigration repose sur cette réglementation aujourd'hui généralisée, car elle a donné naissance à une nouvelle sorte de mobilité clandestine, contre laquelle la France, l'Europe et le monde entier tentent de lutter. La question des frontières et de leur franchissement induit la délicate question des nationalités et, partant, de l'identité. Toujours plus sensible au gré des flux et des

fantasmes qui les accompagnent ou les précèdent, cette problématique est récurrente depuis la fin des années 1960, et n'a cessé de croître jusqu'à nos jours. Et tous les observateurs de considérer qu'elle arbitre désormais le différend social et le débat politique. En conséquence, une chose est sûre : le droit à la mobilité humaine est devenu le bien le plus mal partagé qui soit, dans un monde où circulent librement les marchandises et les capitaux, les informations, les images et les idées.

Depuis quarante ans, le nombre de migrants a été multiplié par trois. Si bien qu'aujourd'hui, quelque 250 millions d'êtres humains, soit plus de 3 % de la population mondiale, transitent sur la planète en quête d'une vie normale.

### **CHANGER DE GRILLE DE LECTURE**

À tel point qu'il a fallu, en 2009, que les Nations unies rappellent que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain, et qu'à l'avenir l'ouverture des frontières devrait être la norme et leur fermeture l'exception, soumise à justification de la part des États !

Car on en est loin désormais. Dans les pays septentrionaux, à l'appui de discours alarmistes, l'opinion présume que cette masse de populations converge exclusivement vers le nord et que ce flux continu conduira l'Occident à sa perte. Parler d'invasion réveille les vieux fantasmes de la guerre et fait mouche en dépit de la morale. En réalité, la moitié de ces migrations concerne les pays du Sud

entre eux, tandis que les déplacements vers tous les nord ne touchent actuellement que 130 millions de personnes. Et ni l'Europe ni la France ne sont la destination unique de cette transhumance humaine.

À mal interpréter la réalité, il faut s'attendre à ce que la situation dégénère. C'est la raison pour laquelle il est urgent de changer la grille de lecture qui commande notre réflexion. De l'adapter à la mondialisation dont les migrations sont devenues parties prenantes, de ne plus penser comme au siècle dernier. D'adapter sa réactivité en même temps que le monde change. Avec ou sans nous, le *xxi<sup>e</sup>* siècle sera celui des migrations et de la mobilité des hommes. Autant donc accompagner cette évolution, si l'on ne veut pas la subir. Et l'anticiper pendant que l'histoire nous en donne le temps. L'évolution est en marche et sa direction est tracée, comme jadis était évidente l'abolition de l'esclavage. Toute réaction est condamnée à l'échec.

Il faut aller désormais vers un droit d'émigrer qui ait pour écho celui d'immigrer. Car il n'y a pas de sortie d'un territoire sans imaginer un accès à de nouvelles terres. S'inspirant de la recommandation de Voltaire à Frédéric II de Prusse, il faut donner à tous l'envie de rester chez soi, et aux étrangers d'y venir !

## **ENVISAGER DE NOUVELLES RÈGLES**

De la même façon, l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan en appelait-il au dialogue entre les nations pour un avenir constructif. Dans le quotidien *Le Monde* du 9 juin 2006, il écrivait : « Depuis qu'il y a des frontières, les hommes les

franchissent pour visiter les pays étrangers, mais aussi pour y vivre et travailler. » L'histoire nous enseigne donc que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité tout entière. Puis il ajoutait : « Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants. Qu'on le veuille ou non, les migrations continueront, car elles font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas de les empêcher, mais de mieux les gérer et de faire en sorte que toutes les parties coopèrent davantage et comprennent mieux le phénomène. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants. » D'où la somme de 13 milliards d'euros allouée par l'Union européenne à la protection des frontières et au renvoi des illégaux depuis l'an 2000 (selon les chiffres avancés par *RTS infos* le 18 juin 2015) qui pourrait être répartie entre ses membres afin de prévenir le drame annoncé plutôt que d'en gérer les conséquences. Il s'agirait ensuite d'apporter une nouvelle définition à la citoyenneté, qui ferait place à la multiplicité des appartenances et à la mobilité.

Il reste à rassurer les autorités compétentes sur cette proposition qu'elles jugent pour l'instant politiquement liberticide, et donc impropre à l'exigence de sécurité qui anime l'ensemble de la classe dirigeante. Déjà en 2003, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés ne s'exprimait pas autrement dans le journal *Le Monde*, en précisant que le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui des peuples en mouvement, d'une mobilité historique retrouvée, même si la communauté internationale n'est pas prête à cette dérégulation des habitudes.